



30 juin 2020 - Communiqué de presse

## Le CPGA et l'ADIAF, partenaires pour la relance

Dans un contexte de relance de l'activité culturelle et artistique, les collectionneur.euse.s privé.e.s représentent un atout majeur pour le soutien à la création. Formidables ambassadeur.rices de nos artistes, participant pleinement au rayonnement de notre scène artistique sur le long terme en France et à l'étranger, les collectionneur.euse.s sont depuis toujours les partenaires naturels et incontournables des galeries d'art. **C'est pourquoi, le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), organisation représentative de la profession de galeristes en France, et l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (ADIAF), qui mobilise 400 collectionneurs d'art contemporain, tiennent à réaffirmer leur complémentarité et leur interdépendance.**

Depuis leur réouverture, les galeries poursuivent leur mouvement fédérateur de ces dernières années, concrétisé par des actions plus collaboratives que concurrentielles : se rassembler en réseaux pour proposer des circuits de visite, partager leurs espaces, organiser en commun leurs vernissages ou ouvertures dominicales. C'est dans cette veine que s'inscrit la manifestation nationale *Un Dimanche à la galerie* portée par le CPGA et qui aura lieu le 13 septembre 2020 pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive.

L'ADIAF, qui se mobilise plus que jamais pour le rayonnement de la scène française, accompagnera cet élan dynamique des galeries. De plus, l'ADIAF augmentera d'un tiers, à titre exceptionnel, son aide aux quatre artistes nommés et à leurs galeries pour la prochaine exposition du Prix Marcel Duchamp au Centre Pompidou, - soit 10 000 euros par artiste au lieu des 7 500 euros initialement prévus.

Par ailleurs, dans un souci d'attractivité de notre scène, le CPGA et l'ADIAF souhaitent unir leur voix pour défendre des dispositifs fiscaux incitatifs à l'acquisition d'œuvres ; comme le projet du prêt à taux zéro garanti par l'État, en partenariat avec les banques sur le modèle hollandais, belge ou anglais ; mais aussi le maintien des mesures fiscales pour l'acquisition d'œuvres d'art par les entreprises et le souhait de le voir élargi aux professions libérales.

Les deux associations espèrent que leur initiative encouragera les collectionneur.euse.s, mécènes et amateur.rice.s, à soutenir les artistes et leurs galeries afin de compléter les soutiens insuffisants de l'État à destination des artistes plasticien.ne.s et de l'ensemble du secteur des arts visuels.

La relance du marché de l'art ne pourra avoir lieu qu'en développant une réflexion qui associe l'ensemble de ses protagonistes, sur la place que nous accordons à la création contemporaine dans notre société, patrimoine français d'aujourd'hui et de demain.

### A propos de du CPGA

*Depuis 1947, le Comité Professionnel des Galeries d'Art (CPGA) représente les galeries en France et défend leurs intérêts auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue aux politiques culturelles favorisant le développement de l'ensemble du secteur. Le Comité informe et renseigne ses 300 galeries adhérentes, galeristes du premier ou du second marché, des antiquaires aux galeries d'art contemporain, quant aux spécificités de leur statut et obligations, en les accompagnant sur des sujets techniques. Depuis quelques années, le CPGA est impliqué dans des événements culturels majeurs afin de construire une meilleure visibilité des galeries d'art, véritables partenaires de la création artistique. Il œuvre également au développement de la scène artistique française à l'international.*

Contact presse : [gdespeville@comitedesgaleriesdart.com](mailto:gdespeville@comitedesgaleriesdart.com), 06 23 01 91 97

### A propos de l'ADIAF

*Présidée par Gilles Fuchs, l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (ADIAF) regroupe 400 collectionneurs d'art contemporain français engagés intensément dans l'aventure de la création. Soutenue par des entreprises mécènes, l'ADIAF s'est donnée comme mission de mettre en lumière le foisonnement créatif de la scène française de ce début du XXIème siècle et de contribuer à son rayonnement international. C'est dans cet esprit que l'ADIAF a créé en 2000, le Prix Marcel Duchamp, un prix de collectionneurs qui, au fil des années, s'est imposé comme l'un des plus pertinents vecteurs d'information sur l'art contemporain en France et figure aujourd'hui parmi les grands prix de référence sur la scène internationale.*

Contact presse : [caroline.crabbe@adiaf.com](mailto:caroline.crabbe@adiaf.com), 06 10 19 36 31